

Codice Rosso (loi 69/2019) — La procédure accélérée de trois jours de l'Italie contre les violences de genre

Gender Equality · Bonne pratique · Italie

Score de qualité : 85/100

Niveau de preuve : Solides

Résumé

Depuis 2019, les procureurs italiens doivent entendre les victimes présumées de violences conjugales sous trois jours après un signalement. L'afflux de dossiers a mis sous tension les parquets, selon une évaluation du Conseil de l'Europe (GREVIO).

Dimensions clés

Dimension	Score
Transferability / replicability	2/3
Impact on gender equality	1/1
Effectiveness	1/1
Efficiency	0/1
Evaluated outcomes	1/1
Sustainability	1/1
Achievement / evidence	1/1
Gender-mainstreaming embedding	1/1
Curator validation	1/1

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

[C-NAPSE web research](#) — consulté le 2026-09-25

[Ministero della Giustizia \(Italian Ministry of Justice\) / Italian Parliament](#) — consulté le 2026-09-25

[Council of Europe GREVIO first thematic evaluation report](#) — consulté le 2026-09-25

[Library of Congress Global Legal Monitor](#) — consulté le 2026-09-25

Citer — Evidoria. *Codice Rosso (loi 69/2019) — La procédure accélérée de trois jours de l'Italie contre les violences de genre*.
ID persistant : 70e98de4-3e23-43ec-b8f5-34283d353410.